

PROCES VERBAL

Conseil Municipal

Mairie de PANZOULT

Séance du 3 Mai 2023

Date de convocation : 25 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PANZOULT, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DESBOURDES Francis, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- DESBOURDES FRANCIS
- DELAFOND CAILLÉ CHARLOTTE
- MOLISSON STEPHANIE
- NAVATTE MARC
- TRANCHANT DAVID
- VEILLOT JULIE
- RIPAUD-CADIOU JULIA (arrivée à 18h40)
- BARBIER ROBIN (arrivé à 18h40)
- MARIE FLORENCE
- CAILLÉ PIERRE-EDOUARD (arrivé à 18h50)
- CAMON ISABELLE
- FELTRIN PIERRE (arrivé à 18h40)
- NAVATTE FLORENCE
- BLANCHARD CHARLINE

Etaient absents excusés les conseillers municipaux suivants :

- RAGOT CHANTAL
- RIPAUD-CADIOU Julia (absente de 18h30 à 18h40)
- BARBIER Robin (absent de 18h30 à 18h40)
- CAILLÉ Pierre-Edouard (absent de 18h30 à 18h50)
- FELTRIN Pierre (absent de 18h30 à 18h40)

A été désigné secrétaire : DELAFOND-CAILLÉ CHARLOTTE

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

DCM 2023-05-001 : Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 5 Avril 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 Avril 2023

Vote : Membres 15, Présents 10, Représentés 0, Votants 10, Exprimés 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-001 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 mai 2023

DCM 2023-05-002 : Travaux dans les salles associatives - devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter les différents devis concernant des travaux de réhabilitation de la salle associative et de la salle des 4 saisons.

Changement des menuiseries :

- MENUISERIE BUTON POSE : 3 503.33 euros HT → 4 204.00 euros TTC
- SARL JEAN MICHEL RAPICAULT : 4 484.36 euros HT → 5 381.23 euros TTC

Fourniture et pose de pompe à chaleur - climatisation :

- BRION SEBASTIEN : 10 480.00 euros HT → 12 576.00 euros TTC
- ECO-LOGIS : 11 650.00 euros HT → 13 980.00 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de valider le devis de MENUISERIE BUTON POSE pour un montant de 3 503.33 euros HT → 4 204.00 euros TTC
- **DECIDE** de valider le devis de BRION SEBASTIEN pour un montant de 10 480.00 euros HT → 12 576.00 euros TTC

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 0, Votants 13, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-002 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-003 : SARL Trougnou Vivien – devis coffret de marché

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte marc afin de présenter le devis coffret de marché (alimentation).

TROUGNOU VIVIEN :

1 938.70 euros HT → 2 326.44 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de Trougnou Vivien pour un montant de 1 938.70 euros HT → 2 326.44 euros TTC

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-003 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-004 : Travaux salle des fêtes – avenant Narbonne Nicolas

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de présenter 1 avenant concernant les travaux de la salle des fêtes.

NARBONNE Nicolas : Avenant de 278.80 euros

Ainsi les travaux de la salle des fêtes, passerait de 11 007.60 euros à 11 286.40 euros pour NARBONNE Nicolas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de valider l'avenant de Narbonne Nicolas pour un montant de 278.80 euros

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-004 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-005 : Délibération autorisant à signer un bail rural – Parcelles ZS 123p et ZS 126p

Monsieur CAILLÉ Pierre-Edouard sort de la salle car le dossier le concerne directement. Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur Le Maire à signer un bail de 9 ans avec Monsieur CAILLÉ Pierre-Edouard à compter du 1^{er} janvier 2023.

Ce nouveau bail comprend les parcelles suivantes : ZS N° 123p et ZS 126p : Les Closeaux – Soit une superficie totale de 1ha 45ares 00

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer un bail rural pour les parcelles cadastrées ZS 123p et ZS 126P pour une superficie totale de 1ha 45ares 00ca avec Monsieur CAILLÉ Pierre-Edouard.
- **DONNE** leur accord pour que les actualisations se fassent selon les variations de l'indice de fermage

Vote : Membres 15, Présents 13, Représentés 0, Votants 13, Exprimés 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-005 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-006 : Don de Monsieur Genneteau Jean-Marie

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un don de Monsieur Genneteau Jean-Marie d'un montant de 280.00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à encaisser le chèque de Monsieur Genneteau Jean-Marie pour un montant de 280.00 euros.

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-006 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-007 : Dien Alban – devis vitrification du parquet de la salle des fêtes

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Navatte Marc afin de nous présenter le devis de Dien Alban concernant la rénovation du parquet de la salle des fêtes

DIEN Alban :

3 305.20 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de Dien Alban pour un montant de 3 305.20 euros TTC

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-007 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-008 : Achat chaises pour la salle des fêtes - devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Delafond-Caillé Charlotte afin de nous présenter 1 devis concernant l'achat de chaises pour la salle des fêtes.

JPP Direct :

1 480.50 euros HT → 1 776.60 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de JPP Direct pour un montant de 1 480.50 euros HT → 1 776.60 euros TTC.

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-008 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-009 : Achat poubelle pour le plan d'eau - devis

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Delafond-Caillé Charlotte afin de nous présenter 1 devis concernant l'achat d'une poubelle pour le plan d'eau.

JPP Direct :

412.48 euros HT → 494.98 euros TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le devis de JPP Direct pour un montant de 412.48 euros HT → 494.98 euros TTC.

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

DCM N° 2023-05-009 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-05-010 : Budget Commune – décision modificative

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les virements de crédits ci-dessous :

Objet de la dépense	Diminution des crédits		Augmentation des crédits	
	Articles	Sommes	Articles	Sommes
	2158 opération 215	300.00	2184	300.00

Vote : Membres 15, Présents 14 Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-010 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

DCM 2023-04-011 : Commission salle des fêtes – modification des membres

Par délibération n° 2020-06-010 du 3 Juin 2020, le Conseil Municipal a adopté la création et la composition de 11 Commissions Communales.

Madame CAMON Isabelle souhaite être membre de la Commission salle des fêtes.

Il convient donc de modifier la Commission Salle des fêtes

COMMISSION SALLE DES FETES :

Responsable : RAGOT Chantal

DESBOURDES Francis, BLANCHARD Charline, DELAFOND-CAILLÉ Charlotte, VEILLOT Julie, MARIE Florence, CAMON Isabelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à modifier la Commission Salle des fêtes

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-011 : Publiée le : 4 Mai 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 4 Mai 2023

Intervention de Monsieur Navatte concernant les contrats
Monsieur Le Maire demande de rester sur nos tarifs jusqu'au 31 décembre.
Monsieur Le Maire demande de revoir la cuisine afin de la rénover un peu.
Monsieur Feltrin propose qu'un spécialiste étudie notre cuisine pour l'aménager.
Voir avec Sazilly et Cravant qui ont fait les travaux.
Commission salle des fêtes et commission bâtiment pour la cuisine.

DCM 2023-05-012 : Remboursement frais entretien du bassin de rétention au Puits du Pin

Vu les dégâts concernant le bassin de rétention (remise en forme des berges et des chemins d'accès) sise Le Puits du pin 37220 Panzoult,
Vu le constat verbal entre la Commune, la gendarmerie et Monsieur ARIAS Emmanuel.
Considérant que les frais engagés par la commune peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement auprès du responsable des dégâts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à récupérer la somme de 480.00 euros auprès de Monsieur ARIAS Emmanuel – 19 Rue Varanne – 37500 Rivière

Vote : Membres 15, Présents 14, Représentés 0, Votants 14, Exprimés 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DCM N° 2023-05-012 : Publiée le : 7 Avril 2023 ; Rendu exécutoire par l'envoi à la Préfecture de Tours le : 7 Avril 2023

Réglementation du marché

Monsieur Le Maire propose de mettre en place différents documents concernant le marché :

- Attestation autorisant l'installation du commerçant(e)
- Règlement de marché
- Arrêté de circulation

Accord du Conseil Municipal

Formation mi-mandat

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un mail concernant une formation mi-mandat.

7h de formation pour 1700 euros. 1 seule personne est intéressée – Ne pas faire de démarche.

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

Feu d'artifice

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Feltrin Pierre a émis le souhait d'un feu d'artifice lors du 14 juillet.

Oui : 10

Non : 4

Dossier à revoir pour 2024 avec peut être une participation financière du Comité d'Animation Panzoultais

Réunion Conseil Municipal du 9 Juin 2023

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal d'une réunion obligatoire qui aura lieu le Vendredi 9 Juin. Cette date est impérative de sorte que tous les Conseillers Municipaux doivent se réunir ce même jour pour procéder à l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales.

Questions et informations diverses – Tour de table

Desbourdes Francis :

Pigeonnier :

Mois Mai : Francis Desbourdes et Ripaud-Cadiou Julia

Mois Juin : Robin Barbier

Delafond-Caillé Charlotte :

Entourage du city stade – voir ce qu'on peut faire

Envoyé un mail à Nicolas signalisation pour le city stade

Tranchant David :

Syndicat de la Manse - Animation sur les économies d'eau en partenariat avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Vienne, le vendredi 5 Mai à partir de 18h30 à la salle des associations. Cette soirée est ouverte à tous et gratuite.

Navatte Florence :

Commission habitat : PLUi en cours de changement

Intervention Val de Loire numérique à la CCTVV.

Juin : soirée sur le photovoltaïque

Robin Barbier :

Revoir le chemin au dessus de chez eux.

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

Navatte Marc :

4 Juin : assemblée générale de la chasse.

Caillé Pierre-Edouard :

Trou au niveau de la voirie - rue du marais - en face de chez Madame Robin.

Veillot Julie :

Attente de l'organisation pour les tableaux Pussifolies.

Blanchard Charline :

Commission fêtes et cérémonies – peu de retour par mail. Il faut prévoir les événements à l'avance.

Date de la prochaine réunion Commission fêtes et cérémonies : 10 Mai à 18h30 à la Mairie.

8 Mai : cérémonie du 8 Mai 1945 – rendez-vous à la Mairie à 9h30

Remerciement aux bénévoles pour le 1^{er} mai

2 Juin : fête des voisins

20 Juin : fête de la Musique

14 Juillet : fête nationale avec repas et animation

Réunion jeudi 25 mai réunion bureau à 18h30.

SEANCE LEVEE A 20h30

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mercredi 7 Juin 2023 à 18h30
et le Mercredi 9 Juin à 18h30
à la Mairie**

LE MAIRE FRANCIS DESBOURDES	LA SECRETAIRE DELAFOND-CAILLÉ CHARLOTTE
--	--

Conseil Municipal du 3 MAI 2023

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le secrétaire, Madame Le Maire, et les membres du Conseil Municipal.

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MAI 2023**

Délibérations n° :

**DCM 2023-05-001 ; DCM 2023-05-002 ; DCM 2023-05-003 ; DCM 2023-05-004 ;
DCM 2023-05-005 ; DCM 2023-05-006 ; DCM 2023-05-007 ; DCM 2023-05-008 ;
DCM 2023-05-009 ; DCM 2023-05-010 ; DCM 2023-05-011 ET DCM 2023-05-012**

Présents	Signatures	Procurations
DESBOURDES Francis		
DELAFOND CAILÉ Charlotte		
MOLISSON Stéphanie		
NAVATTE MARC		
TRANCHANT David		
RAGOT Chantal		
VEILLOT Julie		
RIPAUD-CADIOU Julia		
BARBIER Robin		
MARIE Florence		
CAILLÉ Pierre-Edouard		
CAMON Isabelle		
FELTRIN Pierre		
NAVATTE Florence		
BLANCHARD Charline		

Conseil Municipal du 3 MAI 2023